



Elle a atteint la barre de 100 DA le kg

La pomme de terre hors de prix

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5376 - Lundi 17 mai 2021 - Prix : 10 DA

Législatives du 12 juin

Début jeudi de la campagne électorale

Page 3

En prévision de la réouverture des frontières et des élections législatives

Nécessité d'observer «scrupuleusement» les règles sanitaires

Page 2

Une voix de justice qui maintenant porte

Par Mohamed Habili

Dans les rangs de la gauche américaine, il n'a certes jamais manqué de voix pour prendre le parti des Palestiniens dans leur riposte aux exactions de l'occupant israélien, tout autant d'ailleurs que pour dénoncer le soutien inconditionnel que lui apportent en toutes circonstances les Etats-Unis. Mais probablement jamais ces voix n'ont autant porté que ces derniers jours, coïncidant avec un nouvel épisode de violences dans le conflit israélo-palestinien. Elles ont tellement porté cette fois-ci qu'en fait il n'y a eu qu'elles pour se faire entendre, en dehors bien sûr de celle de Joe Biden, qui lui en revanche a tenu un langage à ce point convenu qu'il n'aurait pas été déplacé dans la bouche de Donald Trump. Pour une fois, le rappel du droit d'Israël de se défendre, en quoi il a consisté, a fait l'effet d'un encouragement au crime en train de se commettre contre les Palestiniens de Ghaza, l'expression condamnable de l'indifférence à leurs souffrances au regard des intérêts vitaux de l'allié israélien. Le plus important pour la nouvelle administration, et le plus urgent, ce n'est pas de faire cesser la confrontation, de faire taire les armes des deux côtés, mais de laisser à Israël le temps de terminer le travail commencé, celui de détruire un maximum des forces accumulées par la résistance palestinienne au cours des années de répit.

Suite en page 3

Décision prise lors du Conseil des ministres présidé par Abdelmadjid Tebboune

Réouverture partielle des frontières début juin



Ph/D. R.

Le Conseil des ministres réuni hier sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a approuvé une décision relative à la réouverture des frontières "dès début juin prochain".

Page 2

Oued-Ghir / Béjaïa

Des habitants réclament la prise en charge de leurs préoccupations

Page 16

Trafic de drogue

Plus d'une tonne de kif traité saisie à Tabelbella et Adrar

Page 16

Décision prise lors du Conseil des ministres présidé par Abdelmadjid Tebboune

Réouverture partielle des frontières début juin

■ Le Conseil des ministres réuni hier sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a approuvé une décision relative à la réouverture des frontières "dès début juin prochain".

Par Aomar Fekrahe

Un plan de cinq vols quotidiens de et vers les aéroports d'Alger, de Constantine et d'Oran a été proposé pour marquer la réouverture des frontières, fermées depuis plus d'un an, et ce, dans le "strict respect" des mesures préventives contre le coronavirus (Covid-19). Selon la même source, un autre communiqué précisant les conditions d'organisation de cette ouverture sera diffusé "dans une semaine". Le Conseil a ensuite exposé un projet d'ordonnance présenté par le ministre des Finances, contenant la Loi de finances complémentaire 2021, qui a porté une série de mesures pour prendre en charge les effets de la crise sanitaire, soutenir les programmes de développement dans les zones d'ombre et les mesures législatives pour encourager la finance islamique et l'incitation à l'investissement dans certains secteurs vitaux. Dans son intervention, le président de la République a demandé au gouvernement d'inclure des dispositions liées à la création d'un fonds spécial pour les fonds détournés qui seront confisqués à l'avenir sur la base de décisions judiciaires finales dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption. Il est aussi question d'encourager le processus d'inclusion financière pour attirer les fonds qui circulent sur le marché parallèle, en particulier par l'émission des titres du Trésor. M. Tebboune a également chargé le gouvernement de poursuivre l'étude de la méthode appropriée pour réduire le nombre de fonds spéciaux et les réintégrer dans la voie normale pour gérer les recettes et les dépenses de l'État en toute transparence et efficacité nécessaires pour assurer une bonne maîtrise du budget général de l'État. En



Ph/D. R.

outre, après un exposé commun des ministres des Affaires étrangères et du Commerce sur le processus d'adhésion de l'Algérie à la zone de libre-échange continentale africaine (Zecraf), le président de la République a demandé d'approfondir la consultation avec les différents acteurs économiques pour préparer l'entrée dans cette zone prometteuse, tout en tirant parti des expériences similaires. Le Président a également instruit de renforcer les capacités d'organisation des différents départements concernés par l'encadrement du libre échange dans cette région afin d'assurer un accompagnement efficace des exportateurs algériens. Il a aussi insisté sur la nécessité de distinguer les opérations de troc

qui concernent un nombre de marchandises limitées et les opérations d'échange dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine. Dans son intervention suite à l'exposé présenté par le ministre de l'Energie et des mines concernant la situation et les horizons d'un certain nombre de projets structurant dans le secteur des mines, le président de la République a insisté sur le lancement de l'exploitation effective, dans les meilleurs délais, de la mine de Gara Djebilat et poursuivre l'exécution de tous les projets d'accompagnement pour compléter le plan d'investissement approuvé, afin d'atteindre les objectifs tracés. Abdelmadjid Tebboune a en outre donné des directives pour le parachève-

ment de toutes les dispositions concernant le lancement du projet de phosphate de Balad Al-Hadba et le projet de développement et d'exploitation de la mine de zinc et de plomb à la vallée d'Amizour à Bejaia. Le Président a aussi décidé de l'interdiction d'importer du marbre et de la céramique-faïence sous sa

forme finale. Concernant le secteur du Commerce, le Président, dans ses orientations, a souligné la nécessité d'assurer l'application effective de la loi sur la concurrence, afin de prévenir les situations de monopole et lutter contre les pratiques qui touchent à l'approvisionnement du marché national. A. F.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 117 nouveaux cas et 8 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 8 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit deux cas de plus qu'hier (6), portant à 3 374 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 117 cas, soit 18 cas de moins par rapport au bilan d'hier (135) pour atteindre, au total, 125 346 cas confirmés.

R. N.

En prévision de la réouverture des frontières et des élections législatives

Nécessité d'observer «scrupuleusement» les règles sanitaires

Afin d'éviter d'amplifier la pandémie de coronavirus, le Comité scientifique en charge de la lutte contre le Covid-19 recommande de durcir les conditions d'entrée en Algérie pour les ressortissants algériens et les étrangers. «La réouverture des frontières, fermées depuis mars 2020, doit être conditionnée par des mesures sanitaires strictes», a estimé le Docteur Mohamed Bekkat Berkani, membre du Comité. Il a expliqué qu'il s'agit de l'obligation d'effectuer des tests PCR 36 heures à l'avance, suivis du test antigénique, en plus de l'obligation de confinement en cas de positivité des tests. «Le Comité scientifique a établi des règles sanitaires très précises d'accès à notre territoire afin d'éviter la propagation du coronavirus, notamment les tests PCR et antigéniques pour chaque voyageur à l'arrivée. En cas de positivité, un confinement concernant la personne est obligatoire», a expliqué le D' Bekkat Berkani, ajoutant que «ce sont des règles qui sont internationales». Il a expliqué que ces

mesures strictes sont observées un peu partout dans le monde où un dispositif de protection sanitaire sera adopté à tous les niveaux, avant et durant le voyage. «Comme ailleurs dans le monde, à bord des aéroports et avions seront mises en place des mesures favorisant parfois la distanciation physique et le port du masque», a-t-il indiqué, précisant que la vie normale doit reprendre progressivement, mais il faut garder toujours à l'esprit que le virus est là, parmi nous, et circule. L'invité a rappelé qu'historiquement l'Algérie a été l'un des premiers pays à faire venir ses ressortissants même de Chine, notamment de la ville de Younan, là où tout a commencé. «Au début de l'année dernière, on a rapatrié, gratuitement, des dizaines de milliers de nos ressortissants», a-t-il dit.

Malgré la fermeture des frontières qui dure depuis plus d'une année et la suspension des vols de rapatriement, l'Algérie a enregistré des cas de variants du coronavirus (britannique, nigérian et

indien). Les premiers cas de contamination au variant indien ont été enregistrés dans la wilaya de Tipaza. D'autres cas ont été détectés dans le sud du pays et à Tizi Ouzou. D' Bekkat a estimé que l'Algérie connaît actuellement une stabilisation de sa situation sanitaire, faisant observer, cependant, que la décision de commencer à rapatrier nos ressortissants mais aussi celle de permettre aux Algériens qui travaillent en dehors du pays de quitter le territoire, appartient aux autorités politiques et ce, en fonction des priorités à définir pour ouvrir de manière progressive nos frontières. Rappelant que la période d'alerte sanitaire demeure toujours en vigueur, il a relevé que les compagnies aériennes et maritimes ont la responsabilité de veiller à la sécurité sanitaire de tous les voyageurs dans les espaces de transit ou dans les aéronefs. A cet effet, il a affirmé que les mesures barrières doivent demeurer obligatoires, comme le port du masque, la mise à disposition des passagers du gel hydro-alcoolique ainsi que le

respect de la distanciation physique, sans oublier l'aération des locaux.

Sur un autre registre et à la veille des élections législatives, dont la campagne débutera jeudi prochain, l'invité a appelé au respect du protocole sanitaire en observant les mesures barrières, notamment dans les lieux de rencontres et de meetings. Il a souligné avoir déjà établi un protocole sanitaire remis au président de l'Anie en prévision des législatives du 12 juin prochain. Il a fait savoir que ce protocole sanitaire a déjà été appliqué lors du référendum sur la Constitution, en novembre 2020, faisant observer toutefois que la «difficulté» pour les législatives concerne le nombre de personnes qui seront présentes dans les bureaux de vote, compte tenu du nombre de candidats en lice qui demandent à être observateurs. «Le respect des recommandations concernant ceux qui travaillent dans les bureaux de vote le jour de scrutin est primordial», a-t-il insisté.

Louisa Ait Ramdane

Elle a atteint la barre de 100 DA le kg

La pomme de terre hors de prix

■ La flambée des prix des produits de consommation continue à fragiliser le pouvoir d'achat de l'écrasante majorité des ménages. Hormis certains produits soutenus par les subventions étatiques, les autres continuent leur ascension.

Par Meriem Benchaouia

En quelques jours seulement, les prix de la pomme de terre ont fait un bond spectaculaire. Une hausse vertigineuse au même titre que les prix des fruits et légumes et des autres produits de large consommation. Hier, le kilogramme de pomme de terre a atteint facilement les 100 DA dans la majorité des marchés.

Ce tubercule, réputé comme le légume des pauvres, est désormais inaccessible pour les petites bourses. Malgré les déstockages et les assurances des autorités, la tendance haussière risque de durer dans le temps. À force de réitérer les promesses jamais tenues, le citoyen ne fait plus confiance aux discours.

En effet, le marché de la pomme de terre en Algérie reste relativement instable, notamment en ce qui concerne les prix, et ce, en dépit de la production abondante de celle-ci et de toutes les mesures prises récemment dans ce sens afin d'améliorer le secteur.

La planification, la disponibilité, le suivi et la commercialisation font défaut à tous les niveaux.

Pour expliquer ce soudain renchérissement des prix de la pomme de terre, des responsables du ministère de l'Agriculture et du Développement rural accusent les spéculateurs et les différents intervenants sur ce marché très porteur.

Ils ont affirmé, à ce propos, que la production de la pomme de terre était suffisante pour garantir des prix stables. Cette augmentation est due à la spéculation des intermédiaires, au



grand dam des consommateurs et des cultivateurs.

Par ailleurs, l'absence du contrôle de l'État a amplifié ce phénomène, selon un vendeur de légumes. Notre interlocuteur regrette le manque de régulation du marché de la pomme de terre.

Il pointe du doigt le système de régulation des produits agricoles de large consommation, destiné au stockage du surplus de production pour éviter que les prix s'effondrent.

A cet effet, l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev) a procédé à une nouvelle opération de déstockage de la pomme de terre à injecter dans les différents marchés de gros à travers

le pays, afin de faire face à la hausse des prix et de contrer les spéculateurs, indique un communiqué de l'Office. Réalisée en collaboration avec 31 opérateurs, cette opération de déstockage a concerné 13 wilayas, à savoir Alger, Boumerdès, Blida, Tipaza, Ain Defla, Médéa, Bouira, Relizane, Chlef, Mascara, El Taref, M'sila et Skikda, précise le communiqué. Cette opération vise à stabiliser les prix et à contrer les spéculateurs en approvisionnant les marchés de gros de quantités suffisantes de ce produit de large consommation, notamment en prévision de la reprise d'activité de la restauration après l'Aïd El Fitr.

A ce titre, l'Onilev a appelé les

consommateurs à ne pas céder à la spéculation à travers la consommation rationnelle, notamment en ces derniers jours qui connaissent une récolte modeste dans les champs de Mostaganem et d'Ain Defla, sans oublier l'arrêt de l'activité des agriculteurs et des marchés de gros à l'occasion de l'Aïd El Fitr. Cependant, l'Office a assuré que les prix de la pomme de terre vont se stabiliser dans les jours à venir, avec l'arrivée sur le marché de la production des wilayas de Médéa, Bouira et Boumerdès. Durant la période de soudure, l'Onilev avait procédé à l'approvisionnement du marché national avec plus de 36 000 tonnes de pomme de terre.

M. B.

Législatives du 12 juin

Début jeudi de la campagne électorale

Selon la nouvelle loi organique relative au régime électoral, la campagne électorale pour les législatives du 12 juin 2021 débutera jeudi 20 mai pour s'achever 3 jours avant le jour J, sachant qu'elle est déclarée ouverte 23 jours avant la date du scrutin. «La campagne électorale est déclarée ouverte 23 jours avant la date du scrutin et s'achève 3 jours avant la date du scrutin», stipule l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral. Elle énonce également que «nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne en dehors de la période prévue par la loi et que tout candidat aux élections bénéficie d'un accès équitable aux médias audiovisuels autorisés, en application de la législation

et de la réglementation en vigueur». La loi relève aussi que tout candidat ou personne qui participe à une campagne électorale doit s'abstenir de tenir tout discours haineux et toute forme de discrimination, et que l'utilisation de langues étrangères durant la campagne électorale est interdite. En outre, le texte de loi interdit l'utilisation de tout procédé publicitaire commercial à des fins de propagande durant la période de la campagne électorale ainsi que la diffusion et la publication de sondages portant sur les intentions de vote des électeurs 72 heures avant la date du scrutin sur le territoire national et 5 jours pour la communauté nationale établie à l'étranger. La loi prévoit, par ailleurs, que des surfaces publiques réservées à l'affichage des candidatures

sont attribuées équitablement à l'intérieur des circonscriptions électorales. «Toute autre forme de publicité, en dehors des emplacements réservés à cet effet, est interdite», ajoute le texte. Il est, entre autres, interdit, sauf dispositions législatives contraires, «l'utilisation à des fins de propagande électorale, des biens ou moyens d'une personne morale publique ou privée, institution ou organisme public». «Est interdite à des fins de propagande électorale, l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, des lieux de culte, des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation, quelle que soit leur nature ou appartenance», prévient la loi. Au volet financement, la loi stipule que la campagne électorale est finan-

cée notamment au moyen de ressources provenant de la contribution des partis politiques, constituée des cotisations de leurs membres et des revenus liés à l'activité du parti, de l'apport personnel du candidat, des dons en numéraire ou en nature provenant des citoyens personnes physiques et des aides éventuelles que peut accorder l'Etat aux jeunes candidats dans les listes indépendantes aux élections législatives et locales. La loi interdit à cet égard à tout candidat à une élection de «recevoir, d'une manière directe ou indirecte, des dons en espèces, en nature ou toute autre contribution, quelle qu'en soit la forme, provenant d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère».

Thinhinene Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

Une voix de justice qui maintenant porte

Suite de la page une

Car il ne faut surtout pas que les Palestiniens se déclarent les vainqueurs. Il se trouve qu'un changement politique s'est produit ces dernières années au sein de la gauche américaine dans son ensemble, au sein du parti démocrate comme à l'extérieur. Ce courant de pensées est plus à gauche aujourd'hui qu'il ne l'était avant la crise financière de 2008. De nouvelles figures sont apparues en son sein, qui maintenant donnent le ton sur les grandes questions d'intérêt commun dans une large frange de l'opinion américaine. L'une d'entre elles, la plus connue hors des Etats-Unis, n'est autre que Bernie Sanders, qui vendredi dernier a publié dans le «New York Times» une tribune retentissante dans laquelle il dénonçait en des termes forts le soutien des Etats-Unis à Israël. D'autres non moins célèbres ont abondé dans le même sens que lui. «Palestiniens Lives Matter» a écrit Sanders, appliquant à la cause palestinienne un slogan en vogue dans le combat contre le racisme. On ne peut, a-t-il notamment fait valoir à l'adresse de l'administration Biden, mettre au centre de sa politique internationale le combat pour la démocratie et les droits de l'homme, affirmer que les Etats-Unis ne seraient pas les Etats-Unis s'ils ne les défendaient pas dans le monde entier et en toutes circonstances, et puis sans état d'âme laisser Israël les bafouer. Pire encore, lui concéder le droit de mener une politique d'apartheid, une politique raciste par conséquent à l'encontre des Palestiniens. Peu de temps auparavant, la Chine avait justement reproché aux Etats-Unis de ne guère se soucier de la vie des Palestiniens, de faire dans le deux poids deux mesures. Ce qui clairement vaut accusation de racisme. De sorte qu'il n'a pas fallu attendre longtemps pour voir l'engagement de l'administration Biden pour le triomphe des libertés démocratiques dans le monde, comme la pierre de touche la distinguant de la Chine, qui aspire à prendre sa place en tant que première puissance au monde, se dénoncer comme pure propagande.

M. H.

Ville millénaire

Le patrimoine de Miliana, une richesse à valoriser

■ La ville millénaire de Miliana, dans la wilaya de Aïn Defla, dispose d'un riche patrimoine qui lui a valu d'être classée secteur sauvegardé et attend d'être valorisée, affirment des experts dans le domaine.

Par Hocine Y.

«**A** la faveur du riche patrimoine dont dispose cette cité de citadins par excellence, peuplée de descendants d'Andalous, de Kourouglis et de Berbères du Zaccar, Miliana, cité antique érigée durant la période romaine, et dont la prospérité lui a valu, plus tard, le nom de "Meliana" (emplit de richesses), ne pouvait qu'être classée en tant que secteur sauvegardé», affirme l'ex-directeur du musée de la ville, Abass Kébir Benyoucef.

Auteur de plusieurs livres dont notamment «Abdelmoumen Ibn Ali, Le Chevalier du Maghreb», «L'Histoire de l'Algérie», «Rais Hamidou, le corsaire d'Alger», «Figures héroïques du Maghreb», «El Kahina, la reine des Aures» et «17 octobre 1961», il s'est attardé sur l'aspect histoire de la ville.

Il a, à ce propos, noté que Miliana a longtemps abrité l'Emir Abdelkader qui s'y était établi une bonne partie de sa vie, et dont l'ancienne demeure, un

édifice de style mauresque situé en plein centre-ville, a été restauré et aménagé en musée.

Le musée comprend plusieurs salles d'exposition sur l'histoire de la région, telles que des vestiges archéologiques d'époques romaine et musulmane, les résistances populaires pendant la conquête de l'Algérie par la France ainsi que des objets ethnographiques du Sud algérien, détaille-t-il.

Outre les illustres Ibn Khaldoun et El Idrissi (période médiévale) qui y ont séjourné, la ville a connu le passage de l'écrivain Alphonse Daudet (1840-1897) qui, dans «Les lettres de mon moulin» (1869) a consacré une nouvelle intitulée «A Milianah», où il a notamment cité l'horloge, les remparts ainsi que le mausolée du saint patron de la ville, relève-t-il.

Ayant travaillé sur le classement de Miliana en tant que secteur sauvegardé depuis 2014, M. Benyoucef, également designer, illustrateur, dessinateur, musicien et archéologue, s'est, par ailleurs, intéressé au Rekb de Miliana, une tradition de la tribu berbère des Beni Farh et de la région, consistant en un pèlerinage annuel dans l'enceinte du mausolée de Sidi Ahmed Benyoucef.

«Tradition incontournable dans le calendrier des événements de la région, le Rekb des Beni Farh est le rendez-vous des Milianais avec des centaines de pèlerins venus de plusieurs régions du pays, lesquels entameront leur longue procession à partir de la ville de Mousselmoune (Tipaza) pour se retrouver dans l'enceinte du mausolée de Sidi Ahmed Benyoucef», détaille-t-il.

Relevant que Miliana recèle des vestiges dont la valeur et la réputation sont reconnues au plan international, le président de l'association «Les amis de Miliana», Lotfi Khouatmi, a soutenu que le classement de la ville sur la liste des secteurs sauvegardés la dotera d'outils à même de lui permettre de protéger son patrimoine urbain et d'assurer son développement.

Tout en relevant l'importance du débat sur les moyens susceptibles de faire du patrimoine



Ph/D. R.

«une source de richesse et de développement économique», ce chirurgien-dentiste a mis l'accent sur la nécessité de l'implication des collectivités territoriales et l'adhésion de la société civile au processus de protection du patrimoine matériel et immatériel de la ville.

Un plan permanent de mise en valeur, une action vitale

Relevant qu'un patrimoine est une ressource non renouvelable, le directeur de la Culture de la wilaya de Aïn Defla, Hasnaoui Mahmoud, a estimé que la préservation de ce capital permet la valorisation de l'identité d'une population donnée et, par ricochet, l'amélioration de la vie locale.

Cet archéologue de formation ayant à son actif une grande expérience dans ce domaine (il a notamment pris part au classement de la ville de Ténès (Chlef) en tant que

secteur sauvegardé), a noté que l'existence d'unités patrimoniales stables dans un espace homogène au niveau de la ville de Miliana a plaidé pour la création d'un secteur sauvegardé de cette cité.

Il a noté que les principaux objectifs recherchés par le classement de la ville de Miliana consistent à éviter la disparition (ou une atteinte irréversible) aux quartiers historiques (par l'institution de mesures juridiques de protection) ainsi qu'à requalifier le patrimoine historique, architectural et urbain.

L'opération de classement vise, par ailleurs, à associer «sauvegarde» et «mise en valeur» dans une démarche d'urbanisme qualitatif où, tout en préservant architecture et cadre bâti, on permettrait une évolution harmonieuse des quartiers anciens, observe-t-il.

Selon lui, l'action la plus importante à mettre en place après le classement de la ville

de Miliana, consiste en la mise en place du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville (PPS MDSS), une opération qui, a-t-il fait savoir, ne peut être entreprise à l'heure actuelle car touchée par le gel. «Il y a 4 ans, nous avons bénéficié de 15 millions de dinars en vue de lancer l'étude inhérente à ce plan, mais comme la ville n'était pas classée, on ne pouvait réaliser pareille opération dont l'exécution est faite par un bureau d'études spécialisé dans le patrimoine, ayant de surcroît un agrément délivré par le ministère de la Culture», a-t-il fait remarquer.

«Aujourd'hui que la ville a été classée en tant que secteur sauvegardé, nous nous retrouvons dans l'impossibilité de mettre en place ce plan dont la concrétisation est tributaire de son dégel», a-t-il confié.

H. Y.

Dédiée aux start-up du Sud Ghardaïa abrite la conférence régionale

LA CONFÉRENCE régionale dédiée aux start-up de la région Sud sera organisée aujourd'hui au sein de l'université de Ghardaïa, a annoncé, hier, le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, dans un communiqué.

Organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette conférence, baptisée «Ghardaïa Disrupt», vise à «animer l'écosystème de l'innovation au niveau du Sud», selon la même source.

Elle s'adresse aux start-uppeurs, porteurs de projets innovants, experts en nouvelles technologies et aux étudiants, précise le communiqué.

Au programme de cet événement, des panels d'experts algériens et internationaux pour débattre plusieurs thématiques relatives à l'AgriTech/Aquitech et la FoodTech, l'économie circulaire et l'énergie renouvelable.

Des conférences et une exposition des start-up actives dans le Sud seront organisées également dans le cadre de cette conférence qui verra, par ailleurs, l'organisation d'un concours sur les trois thématiques sus citées, a ajouté le communiqué.

M. O.

Accidents de la circulation

16 morts et 333 blessés ces dernières 24 heures

Seize personnes ont trouvé la mort et 333 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, hier, un communiqué de la Protection civile.

Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas d'Oran (4 morts et 4 blessés), Tlemcen (3 morts et 2 blessés) et Adrar (2 morts et 2 blessés), pré-

cise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour pêcher un enfant de 11 ans décédé par noyade dans une mare d'eau au village Cherguia, commune Ben Choud, daïra de Dellys, dans la wilaya de Boumerdès, ajoute le communiqué. Selon la même source, une personne est décédée dans un incendie qui s'est déclaré dans une habitation individuelle au lieu-dit ferme Aynal

Ahmed, dans la commune de Skikda. Les secours de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour prodiguer les soins de première urgence à 9 personnes atteintes de brûlures légères, suite à l'explosion du radiateur d'un bus sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune d'El Yachir, dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la

Protection civile ont effectué durant les dernières 24 heures, 42 opérations de sensibilisation à travers 6 wilayas (35 communes), rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique, ainsi que 22 opérations de désinfection générale à travers 2 wilayas (14 communes), ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés et les zones d'habitation.

K. L.

L'Algérie ratifie l'accord portant création de la Zlecaf

■ L'Algérie a ratifié l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), selon un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n° 36.



Par Samia Y.

«**E**st ratifié et sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, signé à Kigali, le 21

mars 2018», est-il indiqué dans ce décret présidentiel n° 21-133, signé le 5 avril dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Selon l'accord portant sa création, la Zlecaf vise à créer un marché unique pour les marchandises et les services, facilité par la circulation des personnes afin d'appro-

fonder l'intégration économique du continent africain et conformément à la vision panafricaine d'une «Afrique intégrée, prospère et pacifique», tel qu'énoncé dans l'Agenda 2063. De plus, il s'agit à travers cet accord de créer un marché libéralisé pour les marchandises et services à travers des cycles successifs de négocia-

tiations, de contribuer à la circulation des capitaux et des personnes physiques et faciliter les investissements en s'appuyant sur les initiatives et les développements dans les Etats parties. Autre objectif mentionné, celui de poser les bases de la création d'une union douanière continentale à un stade ultérieur, promouvoir et réaliser le développement socio-économique inclusif et durable, l'égalité de genres et la transformation structurelle des Etats parties et renforcer la compétitivité des économies des Etats parties aux niveaux continental et mondial. Il s'agit également de «promouvoir le développement industriel à travers la diversification et le développement des chaînes de valeurs régionales, le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire, de résoudre les défis de l'appartenance à une multitude d'organisations qui se chevauchent, et accélérer les processus d'intégration régionale et continentale».

Parmi les objectifs spécifiques de l'accord, figurent aussi l'élimination progressive des barrières tarifaires et non-tarifaires au commerce de marchandises, la

libéralisation progressive du commerce des services et la coopération en matière d'investissement, de droit de propriété intellectuelle et de politique de concurrence. En outre, il s'agit pour les Etats parties de la Zlecaf de coopérer dans tous les domaines liés au commerce, de coopérer dans le domaine douanier et dans la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges, d'établir un mécanisme de règlement des différends concernant leurs droits et obligations et d'établir et de maintenir un cadre institutionnel de mise en œuvre et de gestion de la zone. **S. Y.**

Selon la FAO
**L'Inde pourrait exporter
16,2 millions de tonnes
de riz en 2021**

L'Inde pourrait exporter cette année un volume record de 16,2 millions de tonnes de riz, a indiqué l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). D'après Shirley Mustafa, économiste principale à la FAO, le pays pourrait en effet expédier 16,2 millions de tonnes de la céréale sur le marché mondial. Ce volume marquerait une hausse de 12 % d'une année sur l'autre et représenterait surtout un nouveau pic historique pour le pays.

Avec un tel volume, l'Inde pourrait ainsi réaliser à elle seule près de 36 % des exportations mondiales de riz décoré. Ces perspectives favorables à l'export sont d'abord attribuables à la bonne santé de l'appareil de production qui devrait enregistrer, en 2021, un volume en hausse pour la 5^e année consécutive. Selon les prévisions du gouvernement, le stock national de riz décoré grimpera aussi à un record absolu de 120,3 millions de tonnes contre 118,9 millions de tonnes un an plus tôt. Plus globalement, il faut noter qu'en plus de son rôle de fournisseur traditionnel de riz sur le marché mondial, l'Inde endosse aussi l'habit de régulateur des prix.

Le riz est l'une des rares matières premières agricoles à ne pas connaître de bond des cours mondiaux durant les derniers mois en raison des faibles tensions sur le marché et d'un approvisionnement confortable lié aux expéditions robustes du pays. Pour rappel, le riz est l'aliment de base de plus de la moitié de la population mondiale. **R. E.**

El-Oued/Culture expérimentale

Lancement de la campagne de récolte du colza

La campagne de récolte du colza, une culture nouvellement introduite dans la wilaya d'El-Oued, a débuté au niveau d'une exploitation située à Kouinine (7 km du chef-lieu de wilaya), a-t-on appris du superviseur technique du projet.

La campagne a débuté samedi, à titre expérimental, sur une superficie d'un hectare, avant de se poursuivre dans le courant de cette semaine dans les autres exploitations ayant également mené l'expérience de cette culture stratégique et totalisant une superficie de 10 hectares, a affirmé à l'APS D'Ahmed

Allali, spécialiste en agronomie saharienne (Université d'El-Oued).

L'expérience de la culture du colza a donné, au niveau de cette exploitation expérimentale, un rendement de 27 quintaux à l'hectare, jugé «très encourageant», à considérer le fait qu'elle est menée sur un sol sablonneux «pauvre» et sans fertilisant organique ou chimique, a-t-il expliqué.

Le résultat est tout aussi «honorable» comparativement aux rendements obtenus dans les pays voisins, à savoir entre 30 et 40 quintaux/hectare, sur

des sols non sablonneux et avec un apport en fertilisants (organique et chimique), a ajouté la même source.

M. Allali a fait savoir, par ailleurs, que tout au long du processus expérimental de culture du colza cette saison, l'accent a été mis sur l'importance de prévoir ce genre cultural dans le cycle agraire dans le Sud, en vue de réhabiliter les terres dégradées et «appauvries» et de fertiliser les sols et les rendre productifs, sachant que la wilaya d'El-Oued compte à elle seule quelque 60 000 hectares. L'avantage de cette culture dans

le Sud, en plus d'être stratégique, est qu'elle donne de «bons» rendements dans des conditions extrêmes, la plante étant résistante au milieu naturel aride, peu consommatrice d'eau et non exigeante en fertilisants organiques, a-t-il expliqué. M. Allali a estimé, dans ce contexte, que l'élaboration d'un programme étudié d'accompagnement technique des agriculteurs est susceptible d'étendre l'expérience dès la saison agricole prochaine pour toucher d'autres régions agricoles de la wilaya.

Nabila T.

Brexit/ Procédure d'infraction contre le Royaume-Uni

Bruxelles réfléchit aux «prochaines étapes» après la réponse de Londres

La Commission européenne réfléchit aux «prochaines étapes» après avoir reçu une réponse officielle de Londres au lancement de sa procédure d'infraction contre le Royaume-Uni pour avoir violé le protocole spécifique de l'accord de Brexit pour l'Irlande du Nord, a-t-elle indiqué. «Nous pouvons confirmer que le Royaume-Uni a répondu le 14 mai à la lettre de mise en demeure de la Commission européenne, envoyée le 15 mars», a indiqué

un porte-parole de la Commission européenne. «La Commission va maintenant examiner le contenu de la lettre avant de décider des prochaines étapes». La Commission européenne avait annoncé en mars avoir envoyé «une lettre de mise en demeure» à Londres pour avoir violé le protocole spécifique à l'île d'Irlande contenu dans le traité de retrait signé fin 2019, après que Londres eut décidé de reporter unilatéralement jusqu'au 1^{er} octobre certains contrôles douaniers sur l'arrivée de marchan-

dises en Irlande du Nord depuis l'île de Grande-Bretagne. L'envoi d'une lettre de «mise en demeure» constitue la première étape d'une «procédure d'infraction», qui peut se terminer à l'issue d'un long processus devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), susceptible d'infliger des amendes ou des astreintes. Aprement négocié entre Londres et Bruxelles, le protocole nord-irlandais est destiné à éviter une frontière entre l'Irlande du Nord et

l'Irlande, membre de l'UE.

La colère contre ce texte a contribué à déclencher des violences en Irlande du Nord début avril. Le différend concernant le protocole pour l'île d'Irlande est l'un des points de tension qui minent les liens post-Brexit entre l'UE et son ancien Etat membre, la France et la Grande-Bretagne s'étant également affrontées récemment au sujet des conditions de pêche dans les eaux de l'île anglo-normande de Jersey. **Farid M.**

Tipasa

Étude pour la réalisation d'une station de dessalement de l'eau de mer

■ Une étude pour la réalisation d'une station de dessalement de l'eau de mer à Tipasa a été lancée par le ministère des Ressources en eau, en vue du renforcement des capacités de la wilaya en matière d'alimentation en eau potable (AEP), a-t-on appris auprès du directeur local du secteur.

Par Lyes B.

M Ali Benbadi a indiqué qu'une commission technique, composée de cadres centraux du ministère des Ressources en eau, de la direction du secteur à Tipasa, de la société Seaal et d'un bureau d'études, a procédé, la semaine écoulée, à l'inspection et à la proposition de sites sur le littoral de la wilaya, pour la réalisation d'une station de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de plus de 100 000 M³. «Ce projet a été inscrit au titre de la stratégie du ministère de tutelle, visant une orientation graduelle vers l'exploitation des eaux non conventionnelles, soit les stations de dessalement de l'eau de mer et à ne pas se contenter des eaux

des barrages qui ont prouvé leur limites à chaque déficit pluvial», a fait savoir le même responsable. Ce même projet a également pour objectif de garantir l'alimentation des citoyens de la wilaya en eau potable, parallèlement à la couverture du déficit en la matière, à long terme, a souligné M. Benbadi, faisant part de l'inspection d'un nombre de sites adaptés pour l'implantation de cette future station de dessalement de l'eau de mer. Les sites visités sont abrités par les communes côtières de Gouraya, Hadjret Ennos, Sidi Ghiles, Cherchell, Tipasa, Ain Taguourait et Bou Ismail, a ajouté M. Benbadi, prévoyant la sélection du site de l'oued Sebte de Gouraya, proposé précédemment pour abriter le même projet, avant son gel.

Le directeur des ressources en eau de Tipasa a, par ailleurs, annoncé l'achèvement «prochain» des travaux de réalisation de 33 puits artésiens, inscrits au titre du programme d'urgence et lancés en chantier en début



d'année.

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces puits, d'une capacité de production de 40 000 M³/J, est de 80 % et leur réception est prévue pour le mois de juin prochain, au plus tard, a-t-il précisé. A noter que la wilaya

de Tipasa a enregistré cette année un déficit en production d'eau potable estimé à 55 000 M³/J, suite au recul du taux de remplissage du barrage Boukerdane (d'une capacité théorique estimée à 25 millions de M³), à des niveaux inédits

estimés à pas plus de deux millions de M³ d'eau, en raison de la sécheresse, a indiqué le même responsable, expliquant le recours des autorités publiques à un programme d'urgence pour pallier ce manque.

L. B.

Annaba Réception de deux nouveaux hôtels à l'ouverture de la saison touristique 2021

LE PARC HÔTELIER de la wilaya d'Annaba sera renforcé de deux nouveaux hôtels dont la réception est prévue à l'ouverture de la saison touristique de l'année 2021, a-t-on appris des services de la direction locale du tourisme, de l'artisanat et du travail familial. Ces deux investissements touristiques réalisés dans la ville d'Annaba offriront 224 lits, selon la même source, précisant qu'avec l'ouverture de ces deux hôtels, le secteur local du tourisme aura à son actif 5 220 lits. Le secteur du Tourisme de la wilaya d'Annaba compte 25 projets d'investissement dans le domaine hôtelier en cours de réalisation, 13 autres projets similaires à l'arrêt pour des raisons techniques et 42 demandes d'investissement dans le domaine des activités et infrastructures hôtelières dont les travaux n'ont pas encore été lancés, a-t-on fait savoir. La wilaya d'Annaba compte également cinq zones d'expansion touristiques (ZET) situées dans la ville d'Annaba, Séraïdi, Chétaïbi, Sidi Salem et la commune d'El Bouni, sur une surface globale destinée à l'aménagement touristique estimée à 158 hectares, selon la même source. Les projets touristiques en cours de réalisation offrent une capacité d'accueil globale de l'ordre de 3 734 lits, a-t-on indiqué.

N. B.

Sétif

Production prévisionnelle de plus de 2 millions de qx de céréales

La production de céréales attendue dans la wilaya de Sétif au terme de la campagne moisson-battage qui débutera au mois de juin prochain devrait excéder les deux millions de quintaux, a-t-on appris de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette production prévisionnelle sera ainsi inférieure à la récolte de la saison précédente qui avait atteint 2,3 millions quintaux en raison d'un déficit

pluviométrique, a affirmé le directeur du secteur, Chamseddine Kadri, soulignant que les précipitations de pluies recueillies par la wilaya depuis début mai ont été très bénéfiques pour la récolte.

Toutes les dispositions ont été mises en place pour assurer le bon déroulement de cette campagne, dont la mobilisation de 18 points de stockage et 736 moissonneuses-batteuses, a ajouté M. Kadri.

Pour mieux organiser la livraison des céréales à la Coopérative des céréales et légumes secs (Ccls) et éviter les longues files d'attente, il a été prévu, en concert avec les agriculteurs, de stocker la production sur les champs dans des sacs de 10 quintaux pour être ensuite progressivement transférée vers les points de collecte de la Ccls, a ajouté la même source.

Plusieurs sorties d'informa-

tion, de suivi et de vulgarisation ont été organisées à travers toutes les dairas de la wilaya par notamment la commission de wilaya de suivi de la filière céréalière. La surface consacrée cette saison à la céréalicul-ture dans la wilaya a été de 195 000 hectares, dont 44 % dans la zone Sud de la wilaya et 22 % au nord et le rendement moyen par hectare devra être de 34 quintaux, a-t-on indiqué.

Samy Y.

Mila

Évaluation de la superficie des terres en situation de stress hydrique

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Mila œuvre à évaluer la superficie des terres emblavées de céréales en situation de stress hydrique en raison du déficit pluviométrique de cette saison, a indiqué le directeur du secteur, Ali Fennazi. Le même responsable a précisé que cette opération est menée à travers plusieurs communes du sud de la wilaya, dans le cadre de l'action de la commission de wilaya de suivi de la campagne moisson-battage 2020/2021 et

ses sorties de terrain d'évaluation des terres sinistrées du fait du stress hydrique avant d'élever son rapport à la tutelle.

La même source a souligné qu'il y a une différence entre sécheresse et stress hydrique, précisant que le stress est un déficit dans les quantités d'eau requises par la plante pendant une des phases de sa croissance affectant négativement son développement.

Cette opération d'évaluation a concerné les communes d'Ouled Khlouf, El Mechira,

Tadjenanet et au sud de la commune de Chelghoum Laïd, où ce phénomène de stress a été particulièrement intense faute de pluies durant le mois de février et fin mars particulièrement sensibles pour le développement des céréales. La même source a relevé, en outre, que les précipitations enregistrées dernièrement avec plus de 40 mm pourraient avoir «un effet positif» sur les récoltes affectées. Les terres céréalières du nord de la wilaya sont en «très bon état» et leur récolte devra

être «importante en quantité et qualité» en dépit de l'apparition de certaines maladies parasitaires ayant été l'objet de campagne de sensibilisation des producteurs aux méthodes de lutte adéquates de la part de la cellule de vigilance et de suivi, a affirmé M. Fennazi.

La surface consacrée à la céréalicul-ture dans la wilaya de Mila, au titre de l'actuelle saison, dépasse les 117 000 hectares réservés en majorité au blé dur, note-t-on.

A. Y.

Journées cinématographiques de Carthage

Les candidatures ouvertes jusqu'au 15 août

■ L'inscription des films à la compétition officielle des 32^{es} Journées cinématographiques de Carthage (JCC, Tunisie) est ouverte jusqu'au 15 août prochain, indiquent les organisateurs.

Par Adéla S.

L'appel à candidature est lancé à l'adresse des réalisateurs de films de court et long métrage d'Afrique et des pays arabes souhaitant participer aux différentes sections de la «compétition officielle» de l'édition 2021 des JCC, prévue du 30 octobre au 6 novembre à Tunis, ont-ils précisé sur le site Internet du festival.

«La compétition officielle est ouverte aux longs et courts métrage de fiction, d'animation et documentaire», selon les organisateurs qui ont fixé au 30 août la date limite d'inscription des films à la section parallèle «Carthage Ciné promesse», dédiée aux films d'école d'animation et documentaire.

La section parallèle prévoit, d'autre part, des séances spéciales, hommages, master class et des conférences sur l'art et l'industrie cinématographique dans les pays africains et

arabes.

En marge des projections, des ateliers destinés à la coproduction (Chabaka) et à la finition (Takmil) pour le soutien de projets de films d'auteurs africains et arabes sont également au programme de cette manifestation cinématographique.

En raison de la pandémie de coronavirus, l'édition 2020 des JCC (18-23 décembre) a eu lieu sans compétition officielle.

En 2019, l'acteur algérien Lyes Salem avait décroché le «Prix de la meilleure interprétation masculine» pour son rôle dans le film «Abou Leïla» d'Amine Sidi Boumediene.

Créées en 1966, les Journées cinématographiques de Carthage est un rendez-vous annuel qui vise à mettre en valeur et à promouvoir les films et les cinéastes issus de pays africains et arabes, à travers notamment des rencontres entre public et différents intervenants dans le 7^e art.

A. S.



Phonothèque et bibliothèque du Cnrpah

Une mémoire archivistique au service du patrimoine

Le Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (Cnrpah) dispose d'un important fonds d'archives sonore et d'une riche bibliothèque en cours de traitement et de numérisation pour aboutir à la création d'un fonds documentaire, au service de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine culturel algérien.

L'ethnomusicologue et chercheur au Cnrpah, Mohamed Mehanek, a d'abord mis l'accent sur la nécessité de passer par la réalisation d'un inventaire méthodique, la classification des corpus existants, la collecte de nouvelles données, la numérisation des contenus puis l'indexation de tous les documents sonores.

La section ethnomusicologique du Cnrpah, poursuit le chercheur, est apparue en 1967 avec la venue de Pierre Augier, musicologue et ancien professeur de musique à Oran, qui a commencé à rassembler et à classer les enregistrements, dont les plus anciens remontent à 1935.

De 1969 à 1976, Pierre Augier et l'écrivain, anthropologue, linguiste et spécialiste de la langue et la culture berbères, Mouloud Mammeri, ont accompli un travail de collecte dans le Sud algérien,

accomplissant ainsi quelque 632 bobines d'enregistrements et d'entretiens sur l'histoire des lieux et les différents thèmes musicaux et rythmiques les identifiant.

En plus des enregistrements autour de la musique andalouse dans ses trois variantes, Ghernati, Senaâ et Malouf des régions du nord (Tlemcen, Alger Blida et Constantine) et les chants patriotiques kabyles, d'autres cadences et modes musicaux de différentes régions d'Algérie ont fait l'objet d'études au Cnrpah.

Entre autres modes et rythmes répertoriés, le tindé, l'imzad, l'éléwen, le tazengharet, le thigelt et le tazemart dans la région de l'Ahaggar, l'ahailil et le taguerabt dans celle du Touat, le chelali dans le Grara ou encore, le melhoun dans la région des Hauts-Plateaux.

Durant les années 1980, l'ethnomusicologue Nadia Mecheri a pris le relais et a continué à travailler sur le répertoire mixte Augier-Mammeri, avant de travailler avec le professeur Ahmed Benaoum et constituer un fonds sonore de 150 bobines, axant ses recherches sur l'aspect technique pour tenter de comprendre le rapport des différentes conceptions rythmiques, modales et

mélodiques avec les régions de découverte et les us et coutumes de leurs peuples. Un corpus de plus de 400 heures de son a été numérisé par une équipe de chercheurs et analystes dirigée par la professeure Maya Saidani, qui, depuis novembre 2011, travaille à sa valorisation.

Cependant, poursuit Mohamed Mehanek, ce patrimoine est dans son ensemble amputé d'informations qui décriraient le contenu des fichiers sonores (auteurs, lieux, intervenants, contenus, thématique, contexte...).

Ce manque d'informations, explique l'ethnomusicologue, va impliquer un travail rigoureux d'indexation, qui consistera à rassembler toutes les informations permettant d'établir des fiches techniques pour chacune des bobines passées à étude.

Une bibliothèque de plus de 9 000 ouvrages

Autre lieu de sauvegarde et de préservation du patrimoine, la bibliothèque spécialisée ouverte en 1955 en même temps que le Cnrpah, disposant de plus de 9 000 ouvrages, explique la responsable des relations extérieures de publication et

de valorisation des résultats de la recherche, et de la bibliothèque, Farida Boulkroune. Mettant à la disposition des chercheurs, des universitaires et des étudiants des ouvrages de préhistoire, anthropologie, anthropologie sociale, musicologie, ainsi qu'un fonds cartographique doté d'ouvrages en topographie, géographie et photos aériennes, la bibliothèque du Cnrpah occupe une deuxième salle des «fonds et des périodiques» (800 titres se déclinant chacun en plusieurs numéros), dont «Libyca», la revue du Cnrpah.

La bibliothèque spécialisée du Cnrpah, poursuit Farida Boulkroune, s'est également enrichie de dons de fonds, à l'instar de ceux du psychiatre et essayiste Frantz Fanon (1 400 ouvrages, 30 articles et 27 périodiques), de l'ethnologue Marceau Gast (410 ouvrages, 140 périodiques), du sociologue Mahfoud Benoune (245 ouvrages, 23 périodiques et 9 articles), du philosophe Aïssa Thaminny (ouvrages en langues, arabe – 205 – française – 1 089 –, allemande – 203 – et 36 périodiques) et de l'ethnologue Germaine Tillon (346 ouvrages, 33 périodiques, 32 articles et 150 photographies).

Racim C.

«Ain Hammurabi» de Abdellatif Ould Abdellah

Évocation innovante de la mémoire de sang perdue

L'écrivain Abdellatif Ould Abdellah dépeint, dans son roman «Ain Hammurabi», retenu sur la short list du Prix international du Roman arabe (Arab Booker Prize 2021), des images éffarantes et douloureuses de la mémoire collective algérienne lors de la décennie noire.

La trame de ce roman de 327

pages, paru à Mim Editions, tourne autour d'événements réels, qui ont eu lieu durant la décennie noire et d'autres imaginaires, dans le genre polar fiction. Dans une caserne où il s'est réfugié après une longue poursuite par les villageois pour destruction du mausolée de «Sid El Majdoub», Wahid Hamras relate son histoire aux enquêteurs

avant de se voir accusé de trafic avec une équipe de fouilles archéologiques étrangère, voire du meurtre de trois personnes de son patelin.

L'auteur met sous les projecteurs l'emprise de la sorcellerie et de la superstition dans la société et les manœuvres de l'Occident pour accaparer le patrimoine de ses anciennes

colonies, en tentant de prouver, à travers son roman, que parmi les saints-patrons fortement ancrés dans la croyance populaire, beaucoup n'ont jamais existé. Le portrait psychologique du principal personnage du récit s'éclaircit au fil de l'interrogatoire, laissant apparaître une personnalité instable souffrant de profonds chocs liés à des décep-

tions et trahisons avec en toile de fond des événements entremêlés dans la réalité et l'imaginaire.

Né en 1988, Abdellatif Ould Abdellah est diplômé en architecture et a son actif deux autres romans, «Out of control» (Kharij Saytara), paru en 2016 et «Tabarouj» en 2018.

R. C.



Ghaza

26 Palestiniens tués dans de nouvelles frappes israéliennes, un chef du Hamas ciblé

■ L'armée israélienne a bombardé sans relâche hier la bande de Ghaza, tuant au moins 26 Palestiniens, dont des enfants, et ciblant la maison d'un dirigeant du Hamas, au 7^e jour d'un conflit d'une «intensité jamais vue», selon la Croix-Rouge internationale.

Par Mourad M.

Les groupes armés palestiniens, dont le Hamas au pouvoir à Ghaza, ont eux tiré plus de 3 000 roquettes vers Israël depuis le début le 10 mai de ce nouveau cycle de violences, selon l'armée israélienne qui souligne qu'une grande partie a été interceptée. Il s'agit du rythme le plus élevé de roquettes tirées sur Israël, selon l'armée.

Les nouveaux bombardements surviennent à quelques heures d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, dont les membres ont été appelés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) «à exercer le maximum d'influence pour mettre fin aux hostilités entre Ghaza et Israël».

«L'intensité de ce conflit, c'est quelque chose que nous n'avons jamais vu auparavant avec des raids aériens incessants contre Ghaza, qui est densément peuplé et des roquettes qui frappent des grandes villes en Israël avec pour conséquence des enfants qui meurent des deux côtés», a affirmé Robert Mardini, directeur général du CICR.

Le pape François a mis en garde contre la «spirale de la

mort et de destruction», jugeant «terrible et inacceptable» la perte de vies innocentes.

Depuis les premières heures de la journée d'hier, 26 Palestiniens dont 8 enfants ont été tués selon les autorités locales dans des bombardements israéliens dans Ghaza, une enclave pauvre de deux millions d'habitants sous blocus israélien depuis près de 15 ans.

Depuis le 10 mai, 181 Palestiniens ont été tués, dont 52 enfants et 1 225 blessés, selon un dernier bilan palestinien.

Ces dernières heures, 120 roquettes ont été tirées de Ghaza vers Israël, mais des dizaines ont été interceptées, selon l'armée.

En Israël, dix personnes ont été tuées dont un enfant, et 282 blessés, dans les tirs de roquettes palestiniennes, depuis lundi.

Franchissant un nouveau palier dans sa guerre contre le Hamas, son ennemi juré, l'armée israélienne a annoncé sur Twitter avoir «attaqué le domicile de Yahya Sinouar et de son frère, un militant terroriste», publiant une vidéo montrant une maison pulvérisée dans un nuage de poussière.

Mais on ignorait dans l'immédiat le sort de ce chef du bureau

politique du Hamas à Ghaza.

Alors que les protagonistes sont restés sourds jusque-là aux appels internationaux à la cessation des hostilités, les tractations diplomatiques s'intensifient avec une réunion virtuelle du Conseil de sécurité prévue à 14h00 GMT.

De son côté, une délégation américaine, conduite par l'envoyé spécial Hady Amr, a rencontré le ministre de la Défense israélien, Benny Gantz.

«Je leur ai exprimé ma profonde reconnaissance pour le soutien américain au droit et au devoir d'Israël de se défendre contre les attaques terroristes. Je leur ai dit que, contrairement à nos ennemis, nous faisons attention d'attaquer uniquement des cibles militaires, dans le but de rétablir la sécurité et le calme à long terme», a écrit M. Gantz sur Twitter.

Samedi, dix Palestiniens, dont huit enfants d'une même famille, ont péri dans une frappe israélienne.

Un Israélien a été tué ensuite dans la banlieue de Tel-Aviv dans l'explosion de roquettes palestiniennes.

Plus tard, un immeuble de 13 étages qui abritait les équipes de la chaîne d'information qatarie Al-Jazeera et l'agence de presse américaine Associated Press (AP) a été pulvérisé par des frappes israéliennes.

Selon l'armée, qui avait demandé préalablement l'évacuation du bâtiment, l'immeuble abritait «des entités appartenant



au renseignement militaire» du Hamas, accusé de se servir de civils comme «boucliers humains». La direction d'AP s'est dite «choquée et horrifiée». Al-Jazeera a accusé Israël de vouloir «faire taire ceux qui montrent les destructions et les morts».

L'AFP a exprimé sa «solidarité» avec les «collègues d'AP et d'Al-Jazeera».

Ce conflit a commencé en réponse à un barrage de roquettes du Hamas sur Israël, tirées en «solidarité» avec les centaines de Palestiniens blessés dans des heurts avec la police israélienne à Jérusalem-Est. A l'origine des violences, la menace d'expulsion de familles palestiniennes au profit de colons israéliens dans ce secteur palestinien occupé par Israël depuis

plus de 50 ans.

Les hostilités se sont étendues à la Cisjordanie, autre territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, où des heurts avec l'armée israélienne ont fait depuis le 10 mai 19 morts palestiniens, selon un bilan palestinien. Sur son territoire, Israël est également confronté depuis plusieurs jours à des violences inédites et des menaces de lynchage dans ses villes «mixtes», où vivent Juifs et Arabes israéliens. La dernière confrontation entre Israël et le Hamas remonte à l'été 2014. Le conflit de 50 jours avait ravagé la bande de Ghaza et fait au moins 2 251 morts côté palestinien pour la plupart des civils, et 74 côté israélien, quasiment tous des soldats.

M. M.



Commentaire

Position

Par Fouzia Mahmoudi

Le conflit au Proche-Orient qui s'est durement intensifié ces derniers jours et a déjà occasionné des centaines de victimes, très majoritairement du côté de la population palestinienne, même si des victimes israéliennes sont également recensées, continue à embarrasser les instances internationales officielles qui ne semblent pas savoir comment se positionner. L'UE qui s'est fait bien silencieuse vient ainsi seulement d'annoncer par la voix du chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, que les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne tiendront demain une visioconférence d'urgence sur l'escalade des combats entre Israël et les Palestiniens. «Compte tenu de l'escalade en cours entre Israël et la Palestine et du nombre inacceptable de victimes civiles, je convoque une visioconférence extraordinaire des ministres des Affaires étrangères de l'UE mardi», écrit Josep Borrell sur Twitter. «Nous coordonnerons et discuterons de la manière dont l'UE peut contribuer au mieux à mettre fin à la violence actuelle», ajoute-t-il. Les combats les plus intenses depuis 2014 entre Israël et le mouvement islamiste du Hamas, déclenchés par des troubles à Jérusalem, ont fait 174 morts dans l'enclave surpeuplée de Ghaza et tué dix personnes en Israël depuis lundi dernier. L'Union européenne indique que Josep Borrell a mené des efforts diplomatiques «intenses» pour tenter de contribuer à la désescalade de la violence, en s'entretenant avec les dirigeants israéliens et palestiniens, ainsi qu'avec les principaux diplomates des pays voisins. «La priorité et le message de l'UE dans ce contexte restent clairs : la violence doit cesser maintenant», ont déclaré samedi les services de la diplomatie de l'UE dans un communiqué. Les 27 pays de l'UE ont souvent du mal à trouver une position commune sur le conflit israélo-palestinien, certains membres dont l'Allemagne, l'Autriche et la Slovaquie, soutenant fermement le droit d'Israël à se défendre quand d'autres l'exhortent à faire preuve de plus de retenue. Reste à voir quelle sera le résultat de cette première visioconférence sur le sujet et surtout qu'elle position prendront les vingt-sept sur le sujet, alors même que les bombardements dévastateurs se poursuivent à Ghaza, que les roquettes, majoritairement interceptées par le «Dôme de fer», continuent à pleuvoir sur Israël et que pour le moment aucun début de dialogue ne semble possible pour calmer la situation. F. M.

Fin de la trêve en Afghanistan

Les combats reprennent dans le sud

Les combats ont repris hier entre forces gouvernementales et talibans dans le sud de l'Afghanistan, au terme de la trêve décrétée pour la fête musulmane de l'Aïd, dans le contexte du retrait des derniers soldats américains.

Des accrochages ont été signalés dans la périphérie de Lashkar Gah, la capitale de la province du Helmand, ont indiqué un porte-parole de l'armée et un responsable local.

Cette zone a été le théâtre d'intenses combats depuis le 1^{er} mai, date à laquelle les États-Unis étaient supposés avoir retiré leurs 2 500 soldats encore présents sur place.

«Les combats ont débuté tôt ce matin et se poursuivent encore», a déclaré à l'AFP Attaullah Afghan, chef du conseil provincial du Helmand.

Il a affirmé que des talibans avaient attaqué plusieurs points de contrôle autour de la capitale provinciale et dans d'autres districts. Un porte-parole de l'armée afghane dans le sud a confirmé que les combats avaient repris.

«Elles (les forces afghanes, ndr) sont à l'origine des opérations», a cependant affirmé à l'AFP le porte-parole des talibans Zabihullah Mujahid. «Ne nous en attribuez pas la responsabilité».

Les États-Unis, qui cherchent à mettre un point final à leur plus longue guerre, devaient avoir retiré l'ensemble de leurs troupes encore présentes sur place au 1^{er} mai, en vertu de l'accord signé en 2020 au Qatar avec les talibans par l'ancienne administration de Donald Trump.

Mais le nouveau président américain Joe Biden, tout en confirmant le retrait total, a repoussé cette échéance au 11 septembre, date du 20^e anniversaire des attentats de 2001 aux États-Unis, ce qui a suscité la colère des talibans.

Nishank Motwani, un expert indépendant de l'Afghanistan, a expliqué à l'AFP que les talibans voyaient le retrait américain comme une victoire. Pour eux, «la fin de la république afghane, telle qu'on la connaît, est en vue».

Les forces gouvernementales

ont continué à bénéficier d'un soutien aérien crucial des États-Unis et rien ne dit qu'elles pourront contenir les assauts des talibans sans l'aide de Washington.

«Ça va être très difficile pour nous d'effectuer des opérations», a déclaré cette semaine à l'AFP un officier afghan sous couvert d'anonymat après le retrait des forces américaines de la base aérienne de Kandahar, qui fut un temps la deuxième la plus grande du pays.

«Nos avions ne peuvent voler la nuit, ce qui fait que les opérations nocturnes seront compliquées».

Les talibans, imités par le gouvernement afghan, avaient annoncé lundi dernier un cesse-le-feu de trois jours pour l'Aïd el-Fitr, la fête musulmane qui marque la fin du ramadan.

Cette trêve a globalement été respectée par les deux parties. Mais la fragile accalmie a été interrompue vendredi par l'explosion d'une bombe dans une mosquée de Kaboul dans laquelle 12 fidèles, dont l'imam local, sont morts.



CA Bordj Bou-Arréridj

Les joueurs refusent la baisse des salaires

Les joueurs du CA Bordj Bou-Arréridj (Ligue 1 professionnelle de football) ont rejeté la proposition de l'administration de réduire leurs salaires en vue de surmonter la crise financière que traverse l'équipe, a-t-on appris, samedi, auprès de l'administration du club.

La même source a indiqué que les efforts de l'administration de réduire les salaires des joueurs en vue de sortir de la crise financière qui étouffe le club ont été vains, avec l'attachement des joueurs à leur revendication de percevoir leurs salaires en retard (11 mois pour certains) en contrepartie d'un accord pour la baisse des salaires.

La même source a indiqué qu'il a été convenu à l'amiable avec les joueurs de leur verser une partie de leurs dus dès la perception de la subvention

accordée par la LFP et estimée à 20 millions DA pour éviter le recours des joueurs à la commission des litiges.

La direction du club tente de trouver une solution à l'amiable pour la question des redevances dues au joueur Makhoul Rachrache qui a évolué au sein du club durant la saison 2013-2014 qui a exigé, via un verdict du TAS, une indemnisation de plus de 40 millions DA, selon la même source qui a ajouté que la direction a proposé à son manager de régler amicalement cette affaire contre le paiement de 20 millions DA.

Le CABBA qui semble avoir perdu toute chance de demeurer en Ligue 1, est lanterne rouge du championnat avec 6 points et zéro victoire, après 20 journées de compétition.

Ligue des Champions africaine - Quart de finale «aller»- CRB- EST 2-0

Le Chabab prend une sérieuse option

■ Le CR Belouizdad a pris une sérieuse option dans la perspective d'une qualification en demi-finale de la Ligue des Champions africaine de football, en dominant l'Espérance Tunis (2-0), en quart de finale «aller», disputé samedi au stade 5-Juillet (Alger).



Les Rouge et Blanc ont réussi une belle performance

PH > D.R.

Ligue des champions de la CAF 2020-2021

La finale se déroulera au Maroc

La finale de la Ligue des Champions de la CAF 2020-2021 aura lieu à Casablanca, au Maroc, alors que la finale de la Coupe de la Confédération se jouera à Cotonou, au Bénin, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF).

D'autre part, l'Egypte accueillera la finale de la première édition de la Ligue des champions féminine 2021. Pour rappel, trois clubs algériens sont encore en lice dans les deux compétitions africaines qui ont atteint le stade des quarts

de finale. Le CR Belouizdad et le MC Alger en Ligue des champions et la JS Kabylie en Coupe de la Confédération.

En quarts de finale aller de la Ligue des champions, le MC Alger a été accroché par le WA Casablanca (1-1) vendredi soir au stade 5-Juillet (Alger). Le CR Belouizdad a battu l'ES Tunis (2-0) samedi au stade 5-Juillet. En quarts de finale de la Coupe de la Confédération, la JS Kabylie devait affronter les Tunisiens du CS Sfaxien hier à Sfax.

Par Mahfoud M.

Outre le fait d'avoir marqué ces deux précieux buts, les Rouge et Blanc n'ont pas encaissé à domicile, ce qui représente un gros avantage, particulièrement pendant cette phase à élimination directe de l'épreuve, car il prive les Tunisiens de l'avantage du but à l'extérieur. Cela n'a pas été facile, sachant que l'adversaire est réputé pour être l'une des formations les plus redoutables sur le continent africain, avec ses plusieurs sacres.

Auteur d'un bon début de match, le Chabab a vu ses efforts récompensés par une ouverture du score, signée Draoui, peu après la demi-heure de jeu. Cependant, le plus gros du travail a été effectué par Selmi, auteur d'un joli débordement sur l'aile droite, avant de transmettre une belle passe en retrait, ayant placé son coéqui-

pier dans des conditions optimales pour scorer. Néanmoins, malgré d'autres belles occasions, de part et d'autre, la première période s'est achevée sur le score d'un but à zéro en faveur du Chabab. Après la pause, les Tunisiens sont revenus avec de meilleures intentions et ont commencé à acculer les Algérois avec des assauts à répétition. Mais ne parvenant pas à trouver la faille devant le double rideau défensif qui se dressait solidement devant eux, ils ont décidé de changer de tactique en mettant le paquet sur les balles arrê-tées. Un choix qui a failli s'avérer judicieux dès son application, car l'EST a été très dangereuse, particulièrement sur les corners, manquant de très peu d'égaliser aux 63' et 70'. Cependant, la meilleure occasion tunisienne dans ce deuxième half est survenue suite à une action dans le jeu, à l'actif du fraîchement incorporé Abdul-Khalid Bassit, qui après avoir bénéficié d'une belle

passé en retrait côté droit, a décoché un tir puissant au point de pénalty, mais le ballon est finalement allé dans les décors. Des ratages que les Tunisiens finiront par regretter amèrement, car à force d'insister, le Chabab a réussi à ajouter un deuxième but, par son meneur de jeu Amir Sayoud à la 82'.

C'est cependant le cas de dire que Draoui a été un des grands artisans de cet exploit, car après avoir ouvert le score en première mi-temps, c'est lui qui a servi Sayoud pour le deuxième but. Le représentant algérien avait même l'occasion de corser la note dans le temps additionnel (90+3) mais la défense tunisienne a réussi à dégager en catastrophe. Le match «retour» se jouera dans une semaine, au Stade Radès de Tunis. Il s'agira pour les gars de Laâkiba de bien gérer cette deuxième phase en évitant d'encaisser afin de garder l'avantage acquis au match aller à Alger. **M. M.**

CAN U17

L'Algérie accueillera l'édition 2023

La Confédération africaine de football a attribué à l'Algérie l'organisation de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans (U17), CAN 2023, a indiqué l'instance samedi. La décision a été prise lors de la réunion du Comité exécutif de la CAF tenue samedi dans la capitale rwandaise Kigali, sous la présidence du Sud-Africain Patrice Motsepe. Pour rappel, ce sera la seconde fois que l'Algérie va accueillir une phase finale de la CAN des U17 après l'édition 2009 où elle avait atteint la finale de la compétition, battue par la Gambie (1-3).

La Fédération algérienne de football (FAF) a retenu le nouveau stade d'Oran, le stade du 5-Juillet d'Alger et Mustapha-Tchaker de Blida, dans le dossier de candidature à l'organisation de la 15^e édition de la Coupe d'Afrique des nations des U17. La FAF avait annoncé le 4 février dernier avoir reçu l'aval du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour présenter la candidature de l'Algérie afin d'abriter ce rendez-vous continental. La 14^e édition, qui devait se jouer cette année au Maroc (13-31 mars), et à laquelle devait prendre part l'équipe nationale, a été annulée en raison de la situation dans plusieurs pays afri-

cains liée au Covid-19. La décision a été prise moins d'une semaine avant le début du tournoi, au terme de la réunion du Comité d'urgence de CAF, tenue à Rabat pour étudier les différents scénarios qui se proposaient dans le cadre de la CAN des U17. D'autre part, la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans CAN-2023 sera organisée par l'Egypte. Le Comité exécutif de l'instance africaine a également confié l'organisation de la CAN de beach-soccer 2022 au Mozambique.

Championnat de Turquie

Besiktas et Ghezal sacrés

Le Besiktas Istanbul a remporté samedi le championnat de Turquie pour la seizième fois de son histoire, en devançant d'un cheveu Galatasaray à l'issue d'une folle course-poursuite qui a tenu le pays en haleine. Les hommes de Sergen Yalçın se sont imposés 2-1 à l'extérieur contre GÖztepe, grâce à des buts du défenseur croate Domagoj Vida et du milieu international algérien, Rachid Ghezal, devant quelques dizaines de supporters autorisés dans les gradins.

Galatasaray, qui jouait en même temps contre Malatyaspor, s'est imposé 3-1, et a fini deuxième du championnat avec le même nombre de points que Besiktas (84), mais...

une petite unité de retard à la différence de buts (45 contre 44). Les deux rencontres ayant eu lieu simultanément, les hommes de Fatih Terim ont même été virtuellement champions de Turquie pendant neuf minutes, jusqu'à ce que Ghezal leur arrache la couronne pour la poser sur la tête de l'aigle noir, emblème de Besiktas. Fenerbahçe, qui a remporté son match samedi contre Kayserispor (2-1), aurait pu faire un hold-up si Besiktas et Galatasaray avaient perdu, mais il a fini troisième avec deux points de retard sur ses concurrents. Plusieurs centaines de supporters se sont réunis dans la soirée dans le quartier de Besiktas, sur la rive européenne d'Istanbul,

pour fêter le titre, malgré l'interdiction de tout rassemblement en raison de la pandémie de nouveau coronavirus qui a conduit les autorités à imposer un confinement strict. Des concerts de klaxon et des feux d'artifice ont aussi éclaté dans plusieurs quartiers d'Istanbul. Situation sanitaire oblige, cette saison a été marquée par l'absence quasi-totale des supporters dans les stades en Turquie, qui sont parmi les plus bouillants au monde en temps normal. Cette année a aussi été celle du retour au sommet des «trois grands d'Istanbul», habitués à ne laisser que des miettes aux autres équipes mais qui, l'an dernier, avaient assisté impuissants au sacre d'un nouveau voisin, Basaksehir.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Médéa/Massif forestier d'El-Aissaouia

Plusieurs hectares de couvert végétal parcourus par les flammes

PLUSIEURS hectares de couvert végétal ont été parcourus par les flammes, suite à un incendie qui s'est déclaré samedi dans un massif forestier de la commune d'El-Aissaouia, dans la wilaya de Médéa, a-t-on appris hier de la Protection civile. L'incendie, le premier de la saison, s'est déclenché dans la forêt de Beni-Belaiz, commune de El-Aissaouia, à 120 km au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Médéa, a indiqué la même source, ajoutant que ce foyer d'incendie a détruit des parcelles de pin d'Alep, de plantation sylvicole et d'arbres rustiques. Un renfort d'agents de la Conservation des forêts de la daïra de Tablat a permis aux élé-

ments d'intervention de la Protection civile de maîtriser rapidement l'incendie et éviter sa propagation au reste du massif forestier, qui a été la proie, l'été 2020, de nombreux incendies, provoquant la perte de dizaines d'hectares de couvert végétal, a-t-on signalé de même source. Par ailleurs, trois mille bottes de paille ont été détruites lors d'un incendie enregistré le même jour dans un hangar d'une exploitation agricole, située à Beni-Maaloum, commune de Guelbel-Kebir, à 81 km à l'est de Médéa, a indiqué la Protection civile, qui fait état de la perte également de plusieurs quintaux d'ail, entreposés à l'intérieur de ce hangar. **Hani G.**

Victimes des incendies de forêt à Oran

Remise prochaine de plus de 90 ruches

PAS moins de 98 ruches d'abeilles pleines seront remises aux apiculteurs d'Oran victimes d'incendies de forêt, a-t-on appris, hier, auprès de la Chambre de wilaya d'agriculture. Dans ce cadre, cette instance procédera, aujourd'hui, à la distribution de ces ruches à 18 apiculteurs activant dans les espaces consacrés à cette activité dans la commune d'Aïn El Kerma, daïra de Boutlelis, a indiqué à l'APS le secrétaire général de la Chambre, Zeddami Houari. Lancée par la Chambre nationale d'agriculture, cette opération

vient en solidarité avec les apiculteurs dont les ruches ont été détruites par les incendies de forêt enregistrés en novembre dernier, a-t-il souligné. Quatre incendies de forêt avaient été enregistrés le 6 novembre dernier à Oran, détruisant une superficie globale de 426 hectares d'arbres forestiers, de broussailles et d'herbes dans les communes de Tafraoui, Misserghine et Gdyl. A noter que la région de Cap Blanc, dans la commune d'Aïn El Kerma, a été la plus touchée par les incendies. **H. Y.**

Oran

Trois morts et trois blessés dans un accident de la circulation à Aïn El Turck

TROIS personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la commune côtière d'Aïn el Turck (Oran), a-t-on appris, hier, des services de la Protection civile. L'accident s'est produit hier à l'aube, au niveau du chemin vicinal n° 84 de la commune de Aïn el Turck, suite à une collision entre un véhicule et un camion de collecte d'ordures, causant la mort sur place de deux hommes et d'une femme, alors que trois

autres personnes, dont une femme, ont été grièvement blessées. Les agents de la Protection civile de l'unité secondaire d'Aïn El Turck, soutenus par celle du secteur de Bousfer, ont assuré sur place les premiers soins aux blessés avant leur transfert vers le service des urgences médicales de l'hôpital «Medjabbar-Tami» de cette daïra. Les dépouilles des victimes ont été déposées à la morgue du même hôpital, a-t-on indiqué. **F. T.**

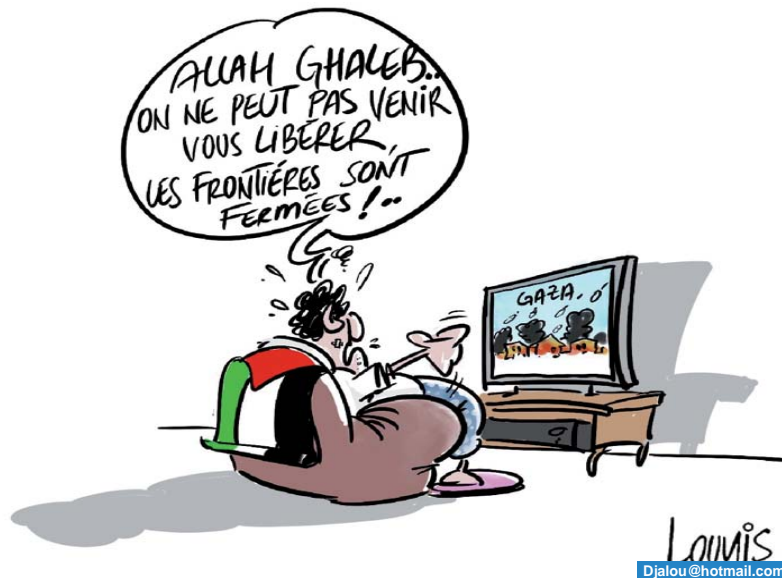
Oued-Ghir / Béjaïa

Des habitants réclament la prise en charge de leurs préoccupations

DES VILLAGEOIS de la commune d'Oued Ghir ont coupé hier l'accès principal au nouveau pôle urbain d'Ighzer-Ouzarif, où sont implantées plus de 16 000 unités de logement AADL et LPL. Cette action intervient au lendemain de la visite du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville qui a présidé une cérémonie de remise des clés et distribution de 3 013 unités de logements AADL. Les mécontents réclament la réalisation d'un bon

nombre d'opérations, telles que le revêtement de la route, la réalisation d'un réseau de voirie, l'installation de l'éclairage public, le raccordement au gaz de ville, au réseau d'eau potable, entre autres. Nous avons appris que le maire d'Oued Ghir s'est rendu sur les lieux et a tenté de convaincre les protestataires de rouvrir la route, les rassurant sur la prise en charge de certaines opérations dont le revêtement de la route, la voirie et l'éclairage

Les Algériens veulent partir En Palestine



Djalou@hotmail.com

Trafic de drogue

Plus d'une tonne de kif traité saisie à Tabelbella et Adrar

■ Une quantité globale de 1,19 tonne de kif traité a été saisie dans deux opérations distinctes menées dans les régions de Tabelbella et Adrar, a-t-on appris, hier, auprès de la direction régionale des Douanes à Béchar.

Par Slim O.

La première opération a permis la saisie de 533,5 kg de kif traité dissimulés dans un véhicule tout-terrain, et ce, au cours d'une opération de contrôle, de surveillance et de recherches à travers les vastes étendues désertiques frontalières de la région de Tabelbella (wilaya de Béni-Abbès), a précisé la sous-direction de l'information et de la communication.

Deux présumés trafiquants de drogue ont été interpellés au cours de cette opération menée par les douaniers avec l'appui des éléments de l'Armée nationale populaire, a-t-on ajouté. La deuxième opération a porté sur la saisie, aux environs de la ville d'Adrar, de 659 kg de kif traité par les douaniers, avec le soutien également d'un détachement de l'ANP, a signalé la source qui fait état là aussi de l'interpellation de deux trafiquants de

drogue. Les deux véhicules tout-terrain utilisés par les présumés trafiquants de drogue dans le transport de cette quantité de drogue ont été également saisis au cours de ces opérations. Une amende douanière de plus de 568 millions DA a été infligée aux mis en cause dans la première affaire, et une autre de plus de 679 millions DA à ceux de la deuxième affaire, a conclu la source.

S. O.

Accidents de la route à Béjaïa

De nombreux blessés enregistrés

UNE FILLETTE de 10 ans a été heurtée, hier en fin de matinée, par un véhicule de marque Toyota Hilux, près de l'antenne administrative située à la cité des 600 logements à Ihaddaden, dans la ville de Béjaïa. Blessée légèrement aux pieds, elle a été évacuée à l'hôpital pour des soins. Avant-hier après-midi, une moto VS125 a percuté un camion H100 en stationnement à hauteur de Tazeboudjt-Boukhiaïa, commune de Béjaïa. Blessé, le motocycliste

âgé de 20 ans «a été évacué au CHU de Béjaïa», selon la Protection civile. Pour rappel, 14 accidents de la route ont été enregistrés le deuxième jour de l'Aïd. Selon la Protection civile, «ces accidents ont fait 1 mort et 37 blessés». En effet, peu après 20h, une collision entre deux motos sur la RN09 sur le viaduc menant vers le tunnel de Kherrata, commune de Taskriout, a causé la mort de l'un des motocyclistes. Un autre accident a été enregistré vers 14h50 sur la RN12, à hauteur Bir Slam. Il s'agit d'un carambolage entre 3 véhicules légers qui a

occasionné des blessures à 17 personnes (âgées de 7 à 71 ans). Les personnes blessées ont été évacuées au CHU de Béjaïa par les éléments de la Protection civile. Un autre accident a eu lieu sur la RN43, lorsque suite à un évitement d'un poids lourd, une moto est entrée en collision avec un véhicule. «L'accident a occasionné 6 blessés dont 2 graves. Les blessés sont âgés entre 18 mois et 52 ans. Ils ont été évacués vers la Polyclinique de Souk El-Tennine», selon la Protection civile.

H. Cherfa

Aïn Defla

Un policier retrouvé mort à son domicile

UN POLICIER affecté à la sûreté de wilaya de Aïn Defla a été retrouvé mort à son domicile samedi après-midi, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de cette institution. «Le policier (Ch. D), âgé de 53 ans, a été retrouvé mort samedi en fin d'après-midi (19h00) à son domicile sis à la cité des 90 logements participatifs du chef-

lieu de wilaya», a indiqué le chargé de communication, Sid Ahmed Kouadri. «A ce stade, nous n'avons aucune information sur les circonstances de sa mort», a-t-il ajouté, faisant état de l'ouverture d'une enquête par le procureur de la République près le tribunal de Aïn Defla en vue d'élucider cette affaire.

R. N.